



DEVENEZ PROCUREUR(E) EN CHEF AU SERVICE DE LA JUSTICE



APPEL DE CANDIDATURES EN AFFECTATION

À TOUS LES PROCUREUR(E)S EN CHEF AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

APPEL DE CANDIDATURES EN PROMOTION

À TOUS LES PROCUREUR(E)S EN CHEF ADJOINT(E)S AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES
ET
À TOUS LES PROCUREUR(E)S AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

915-246050051

Un poste de procureur(e) en chef aux poursuites criminelles et pénales est présentement ouvert au Bureau de l'Est du Québec. La procureure ou le procureur en chef sélectionné aura comme port d'attache principal un des sept points de service du Bureau de l'Est, soit le plus près de son lieu de domicile.

MISSION DU BUREAU

Le Bureau de l'Est du Québec est un bureau régional ayant pour mission d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles pour six districts judiciaires devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel) au nom de l'État québécois et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire.

Les procureur(e)s de ce bureau conseillent les policiers sur toutes questions impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

Ce bureau est également responsable de l'ensemble des activités du DPCP relatives à la cour itinérante dans cette région, particulièrement auprès des communautés autochtones.

ATTRIBUTIONS DU POSTE

Les principales tâches de la personne titulaire consisteront, sous l'autorité de la directrice adjointe du Service des poursuites criminelles, à planifier, à coordonner et à diriger, puis contrôler les actions entreprises par l'ensemble des employés affectés au Bureau de l'Est du Québec, à agir, à l'occasion, à titre de conseiller(ère) auprès des procureurs que la personne titulaire de l'emploi supervise, à appliquer les directives du directeur, les politiques et pratiques du DPCP ainsi que les obligations de gestion liées à l'administration publique, notamment faire rapport des activités et résultats de son bureau à la direction.

De plus, sa collaboration sera souvent recherchée pour participer ou diriger des travaux de divers comités de travail, notamment en matière d'optimisation, ainsi que de répondre à des demandes d'informations en lien avec les dossiers de son bureau. Celle-ci devra être disposée à accorder des entrevues aux médias d'information, le cas échéant.

Elle sera également responsable de diriger et de superviser les activités de son unité administrative, notamment en matière des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles ainsi que la gestion contractuelle et immobilière de sa région. La personne titulaire du poste devra effectuer un suivi rigoureux des ressources et budgets, en plus d'assurer une répartition des ressources globales de son bureau en fonction de la réalité et des besoins de chacun de ses points de service. Elle sera appelée à rendre compte de ses initiatives à la directrice adjointe.

La personne occupant le poste de procureur(e) en chef aux poursuites criminelles et pénales de ce bureau pourra compter sur l'expertise de trois procureur(e)s en chef adjoint(e)s aux poursuites criminelles et pénales et d'un directeur des services administratifs.

PROFIL RECHERCHÉ

Dans ses fonctions, la personne titulaire du poste devra faire preuve de courage, de rigueur, de leadership positif et mobilisateur, d'autonomie, de flexibilité et d'une grande polyvalence dans tous les aspects de sa gestion, notamment en matière d'optimisation des ressources, d'amélioration des pratiques, de gestion du changement, de gestion des risques et de gestion en situation de résolution de problèmes en apportant des solutions innovantes, créatives et durables. Elle sait déléguer, assurer les suivis nécessaires et est en mesure de prendre des décisions qui démontrent un bon jugement.

Cette personne doit posséder l'humilité nécessaire pour reconnaître la présence d'enjeux de gestion afin d'y répondre avec efficacité et efficacie. Elle doit être en mesure de prendre le recul nécessaire sur le plan niveau opérationnel afin d'intervenir de manière stratégique en assurant une saine gestion. À ce titre, elle doit veiller au bon fonctionnement de son bureau en s'assurant que l'organisation du travail et les processus de travail sont optimaux, tout en adoptant une pensée critique afin de favoriser l'efficacie. À cet égard, elle doit faire preuve de courage managérial et être en mesure de remettre en question les façons de faire. Aussi, au niveau administratif, elle doit démontrer un style de gestion qui tient compte du temps et des ressources disponibles, tant humaines que financières.

De plus, la personne titulaire possède la capacité de rallier les employés de ce bureau à la mission du DPCP et de mobiliser les équipes, ce qui implique parfois de revoir l'organisation du travail ou les rôles et responsabilités de chacun. Pour y arriver, elle doit démontrer des aptitudes reconnues en matière de gestion du changement et des communications, tant à l'interne qu'à l'externe. Elle doit aussi preuve d'ouverture et d'esprit collaboratif en adoptant une posture proactive, favorisant les échanges, la coopération et le travail en collégialité avec l'ensemble des bureaux du DPCP. En outre, elle doit être en mesure de favoriser la création de partenariats avec d'autres organisations ou avec d'autres unités dans une perspective d'uniformisation des pratiques et de collaboration.

CONDITIONS DE TRAVAIL *(en révision)*

Conformément aux conditions de travail applicables aux procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales.

Traitement minimal : 169 057 \$

Traitement maximal : 203 680 \$

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Exigence pour l'affectation :

- appartenir à la classe des procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales.

Exigences pour la promotion :

Les conditions minimales d'admission aux classes d'emplois de procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales sont :

- être inscrit au tableau de l'Ordre du Barreau du Québec depuis sept (7) ans et satisfaire à l'une des conditions suivantes :
 - a) être procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales depuis au moins cinq (5) ans;
 - b) avoir été procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales pendant au moins cinq (5) ans et ne pas avoir quitté cet emploi depuis plus de trois (3) ans;
 - c) avoir une expérience de plaideur d'au moins cinq (5) ans dans un domaine jugé pertinent par le directeur.

Le formulaire « **Offre de service** » contient une rubrique nécessitant le consentement de la personne candidate afin qu'une vérification soit effectuée à son sujet auprès de divers intervenants (habilitation sécuritaire).

MARCHE À SUIVRE POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Veuillez remplir le formulaire « **Offre de service** » et y inscrire le numéro **915-24605051** dans la section *Numéro du processus indiqué à l'appel de candidatures*. **Il doit être reçu avant la fin de la période d'inscription.**

Le formulaire doit être accompagné d'une lettre adressée au comité de sélection faisant part de votre intérêt à occuper l'emploi offert et d'un curriculum vitæ mettant en évidence votre expérience professionnelle ou de gestion.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les rencontres du comité avec les personnes candidates seront tenues privément.

Un dossier complet comprend :

- le formulaire « Offre de service » dûment rempli avec l'inscription du numéro de concours, comportant la signature aux endroits prévus, la nature et la durée des emplois occupés, incluant les mois de début et de fin de chacun de ces emplois;
- la lettre d'intérêt pour le poste adressée au comité;
- une copie de votre curriculum vitæ.

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel, à dotation@dpcp.gouv.qc.ca, **au plus tard le 1^{er} avril 2026, à 23 h 59, heure de l'Est.**

Prendre soin d'inscrire le numéro 915-246050051 de l'appel de candidatures dans l'objet de votre courriel.

INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS DE DOTATION

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

INFORMATIONS SUR LES ATTRIBUTIONS DE L'EMPLOI

Pour toute information sur les attributions de l'emploi, nous vous invitons à communiquer avec M^e Audrey Mercier-Turgeon, directrice adjointe des poursuites criminelles et pénales, à l'adresse audrey.mercier@dpcp.gouv.qc.ca.

